COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 7 février 2019

Baromètre GPL – Janvier 2019

0,84 € le litre / prix moyen à la pompe

Un plein moins cher réalisable partout en France

En Janvier 2019, le GPL maintient son bas prix au litre avec une différence moyenne de **0,58 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,55 €** par rapport au Gazole.

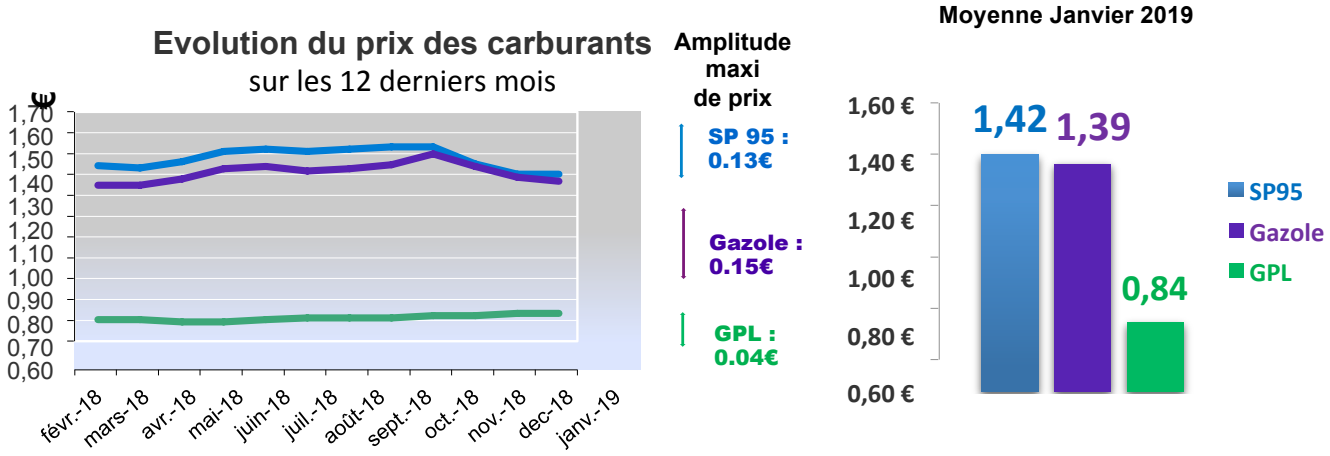

Source du prix au litre des carburants en euros : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Où faire le plein de GPL ?

1 station-service sur 7 permet de s'approvisionner en GPL.
Avec 1 650 stations-service réparties sur toute la France, en ville, à la campagne et sur les réseaux autoroutiers, le GPL est le carburant alternatif le plus largement distribué. La distance qui sépare deux stations GPL excède rarement plus d'une soixantaine de kilomètres, ce qui permet aisément de pouvoir faire le plein.
Selon la directive européenne sur le développement des infrastructures de distribution des carburants alternatifs, le réseau de distribution du GPL est le seul réseau d'énergie alternative à ne pas faire l'objet d'obligations de développement, celui-ci étant reconnu suffisamment dense.

Le GPL est disponible partout

1er carburant alternatif en France et dans le monde

1 650 stations en France

31 600 stations en Europe

Carte de France des stations-service GPL sur http://www.gpl.fr
Application mobile : MyLPG.eu

Pourquoi rouler GPL ?

Le GPL permet de moins polluer et de faire des économies

Tous les véhicules GPL sont classés Crit'Air 1 et bénéficient de :

- Tarif réduit du carburant à l'achat grâce à une TICPE réduite
- Gratuité ou réduction de 50% du coût de la carte grise dans la quasi-totalité des régions
- Exonération de la taxe société pendant 2 ans pour les véhicules émettant moins de 100gCO_2/km
- Coût d'entretien équivalent à celui d'une voiture essence
- Accès aux parkings publics souterrains autorisé
- Tarifs réduits ou gratuités pour les stationnements
- Une prime à la conversion allant jusqu'à 4 000 €.

A propos du Comité Français du Butane et du Propane

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : www.cfbp.fr, www.gpl.fr

Retrouvez le CFBP sur Twitter : @energieGPL